



SIMDUT

Les produits inflammables, les combustibles et les comburants : un cocktail explosif

»» PARMIS LES PRODUITS CONTRÔLÉS PAR LE S.I.M.D.U.T., LES PRODUITS INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES SONT DE LOIN LES PLUS PRÉSENTS DANS LE SECTEUR DES SERVICES AUTOMOBILES. ILS SONT PRÉSENTS DANS TOUS LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS : CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES, ATELIERS DE CARROSSERIE, DÉTAILLANTS D'ESSENCE, ATELIERS DE MÉCANIQUE, ENTREPÔTS OU MAGASINS DE PIÈCES. CAR EN PLUS DU CARBURANT AUTOMOBILE, ON RETROUVE DANS CETTE CATÉGORIE DES PEINTURES, DES SOLVANTS, DES CARBURANTS DE SOUDAGE, ETC.



par MICHEL GAGNON
Conseiller en hygiène
industrielle,
Auto Prévention

COMMENT RECONNAÎTRE LES MATIÈRES INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES ?

C'est grâce au point d'éclair que l'on peut reconnaître ces produits. Mais qu'est-ce que le point d'éclair ? C'est la température à partir de laquelle le produit dégage suffisamment de vapeurs pour que celles-ci puissent s'enflammer en présence d'une source d'ignition. Plus la température monte au-dessus du point d'éclair, plus il y a de vapeurs, et plus le produit est dangereux.

L'essence qui a un point d'éclair de -45°C est donc très inflammable à la température de l'atelier. Mais le diesel qui a un point d'éclair de $+60^{\circ}\text{C}$ ne serait donc pas dangereux à la température de l'atelier ? Sauf... qu'il y a risque de surchauffe si l'on soude à proximité, si des tisons ou des étincelles atteignent un contenant, etc. C'est

pourquoi des mesures de sécurité s'imposent pour tous les produits inflammables et combustibles.

COMMENT PRÉVENIR LEURS DANGERS ?

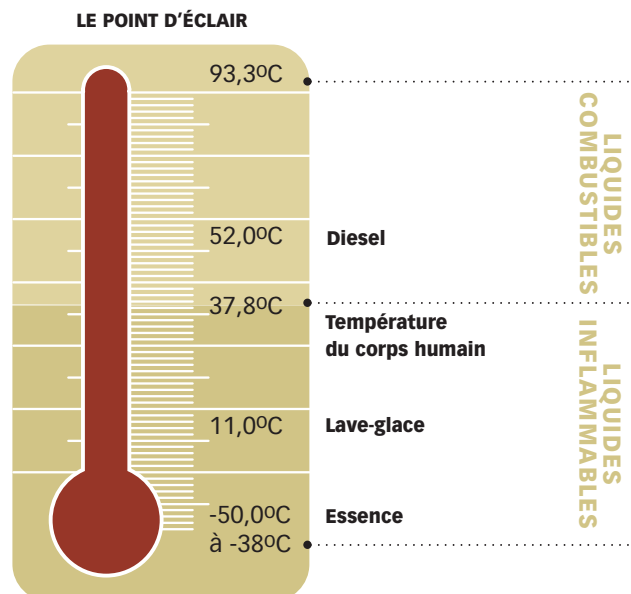
Les matières inflammables et combustibles présentes dans l'industrie des services automobiles sont volatiles. Pour prévenir les incendies, il faut donc empêcher toute accumulation de vapeurs dans l'atelier.

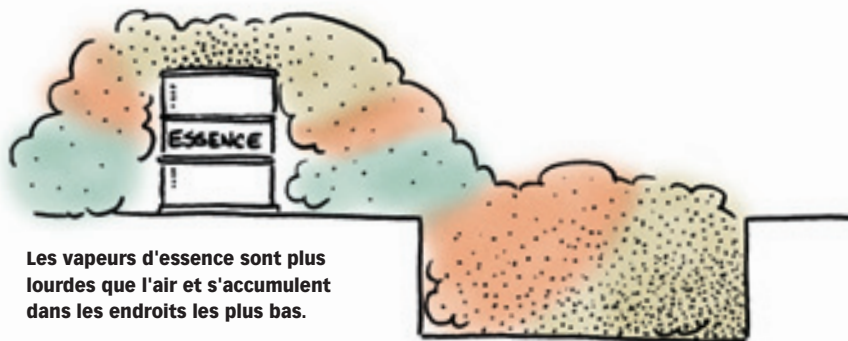


MATIÈRES INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES

■ Transvaser et manipuler les produits sous

une hotte de ventilation. La manipulation des produits dangereux libère des vapeurs inflammables à l'air libre. Ces vapeurs inflammables se dispersent et peuvent s'enflammer. Il est donc préférable d'utiliser ces produits sous une hotte de ventilation pour empêcher la dispersion des vapeurs.





Les vapeurs d'essence sont plus lourdes que l'air et s'accumulent dans les endroits les plus bas.

Et lorsqu'on vaporise des produits inflammables sur une plus grande échelle, lors de travaux de peinture par exemple, il faut que les lieux soient ventilés adéquatement.

■ **Éloigner les sources d'ignition des postes où l'on utilise ces produits.**

Étincelles et produits inflammables ne font pas bon ménage. Il faut donc laisser au moins 6 m (20 pi) entre ces produits et les travaux générateurs d'étincelles comme le meulage et au moins 11 m (35 pi) lorsqu'il s'agit de travaux de soudage-découpage, quel que soit le procédé utilisé.

■ **Fermer les contenants après usage.**

Éviter toute dispersion de vapeurs, voilà une bonne façon de minimiser les dangers des produits inflammables. Or, les produits volatils tels les solvants, les peintures et les apprêts, dégagent des

vapeurs non seulement lorsqu'on les verse et qu'on les utilise, mais dès que le contenant est débouché.

■ **Ventiler l'établissement, et en particulier les points bas.**

En vertu de la réglementation québécoise, les fosses doivent être ventilées par extraction à partir du point le plus bas, à raison de 12 changements d'air à l'heure. Cette ventilation doit fonctionner en tout temps durant les heures d'exploitation, et nous recommandons même de la faire fonctionner jour et nuit.



MATIÈRES COMBURANTES

LES MATIÈRES COMBURANTES

Le mot « comburant » vient du latin et signifie brûler avec. Dans notre secteur, il existe un seul produit identifié comme tel : l'oxygène utilisé aux postes de soudo-brasage. Mais outre ce produit

identifié comme tel, l'oxygène est omniprésent puisque l'air qu'on respire contient 20,5 % d'oxygène.

En soi, l'oxygène n'est pas dangereux... sauf qu'il aide à la combustion. Sans oxygène, rien ne brûle ; à l'opposé, augmenter la concentration d'oxygène accroît les risques de feu et l'intensité d'un incendie. C'est la raison pour laquelle les bouteilles d'oxygène entreposées doivent être séparées des bouteilles de carburant et des produits inflammables par au moins 6 m (20 pi) ou par une cloison étanche. 📱

ATTENTION À LA RÉPARATION DE TOUS CAMIONS-CITERNES OU DES VÉHICULES ALIMÉNTÉS AU GAZ PROPANE.

Comme ces véhicules présentent des risques particuliers, ils ne doivent jamais être remis à l'intérieur. De plus, des mesures de contrôle particulières doivent être mises en place avant leur entretien : purge du réservoir, utilisation d'un explosimètre, présence de l'opérateur à proximité du véhicule, etc.